

HAÏTI

nouvelles
images d'

EDITORIAL

octobre 2009 - n°80

Le numéro de septembre de Nouvelles Images d'Haïti abordait la question des violences en Haïti et de leurs causes, à travers le travail très documenté d'alerte et de propositions faites par Justice et Paix.

Aujourd'hui, nous mettons la focale sur les violences particulières à la frontière haïtiano-dominicaine, non pas pour ajouter à la plainte et au constat, mais pour donner à voir l'action de ces militants du GARR qui sont là, à la frontière, pour observer et surtout pour transformer les conditions de la migration.

La République Dominicaine, Haïti : « Welcome »

Le GARR¹ est une plate-forme d'associations et d'organisations non-gouvernementales travaillant sur la problématique de la migration. Il concentre notamment ses efforts sur la République Dominicaine où vivent de nombreux immigrants haïtiens dans des situations extrêmement difficiles. Très organisé autour de sept structures membres (dont la commission nationale justice et Paix que nous vous présentions dans NIH de septembre), le GARR accompagne quinze comités de droits humains basés tout le long de la frontière haïtiano-dominicaine (réseau frontalier Jeannot Succès) et qui ont, eux-mêmes ouvert des bureaux dans quatre régions, tous lieux d'accueil et d'information. Le GARR a pris naissance 1991, après la décision du président de la République Dominicaine d'alors, d'expulser de son territoire toute personne de nationalité haïtienne. Face à cette urgence, qui rappelle celle qu'on a connue en 1937 sous la dictature de Trujillo, lors du massacre des Haïtiens², une dizaine d'ONG haïtiennes et étrangères ont décidé d'unir leurs efforts.

Le contexte de la migration. Dans le rapport annuel du GARR de 2008, que nous souhaitons présenté dans ce NIH, l'existence de la migration haïtienne en République Dominicaine et

les problèmes qu'elle pose sont d'emblée situés dans le contexte de la réalité haïtienne actuelle et dans celui des politiques migratoires américaine et européenne d'aujourd'hui. Plus d'un tiers de la population haïtienne vit à l'étranger (soit plus de trois millions de personnes) et « la migration tend à devenir pour les Haïtiens de tout âge et sexes confondus, la seule perspective d'avenir tandis que le pays compte de plus en plus sur les transferts de la diaspora pour équilibrer son budget ». Les crises politiques successives, les catastrophes naturelles et humanitaires, l'absence de perspectives font que les Haïtiens diplômés s'expatrient (80% d'entre eux) et que d'autres essaient de franchir la mer ou les frontières de la République Dominicaine. Les Etats-Unis et les pays d'Europe vers lesquels se dirige la majorité des migrants caribéens ont durci leur politique migratoire. Durcissement qui porte des noms variés : « Retour programmé », « Directive retour », « Immigration choisie », « Accords de réadmission », « Accord de gestion concertée des flux migratoires » Le GARR rappelle que l'ONU a confié à la MINUSTAH³ la mission de surveiller les frontières terrestres, aériennes et maritimes d'Haïti en vue « d'aider les autorités du pays à combattre toutes les formes de trafic de personnes ». Il observe également qu'en dépit du climat anti-haïtien qui persiste dans la société dominicaine et dans les

¹ Groupe d'Appui aux Réfugiés et Rapatriés

² On estime généralement qu'il y a eu entre 20 000 et 30 000 victimes.

³ Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti

structures de l'Etat dominicain, de nombreux gestes de solidarité, de collaboration et de rapprochement ont lieu entre les organisations de la société civile des deux pays.

La frontière haïtiano-dominicaine. La frontière haïtiano-dominicaine est un lieu de passage très fréquenté car la République Dominicaine a besoin de main d'œuvre pour la coupe de la canne à sucre, l'agriculture, l'agro-alimentaire, le bâtiment... Les Haïtiens représentent pour les employeurs dominicains une main d'œuvre corvéable à merci, sous payée, qu'on renvoie facilement de manière à l'empêcher de s'organiser la rendant ainsi plus vulnérable. Sans visas, sans papiers, ils franchissent la frontière à leurs risques et périls, à la merci des passeurs et des trafiquants. Trente mille personnes seraient entrées en République Dominicaine en 2008. Quant aux coupeurs de canne, ils sont victimes des agents recruteurs que les patrons dominicains envoient dans les provinces haïtiennes pour les embarquer par cars entiers.

Les Haïtiens continuent donc de franchir la frontière vers la République Dominicaine. Ce n'est pas la fin de leurs tourments car la saison des coupes ou des cultures passée, le bâtiment terminé, on n'a plus besoin d'eux. Ils sont alors rapatriés : Quinze mille rapatriements selon le Service Jésuite des Réfugiés et Migrants, beaucoup plus sans doute car ils peuvent avoir lieu avant 8h ou après 6h, dans des points frontaliers non officiels, d'où une grande difficulté à connaître le vrai nombre des personnes expulsées. Beaucoup plus d'hommes que de femmes et d'enfants mais le nombre d'enfants a doublé, depuis 2007. Ces rapatriements sont effectués très majoritairement par les services migratoires dominicains. Les principaux points frontaliers de refoulement se trouvent sur la frontière nord d'Haïti et à Belladère dans le Plateau Central.

Les droits humains sont systématiquement violés et généralement les rapatriés arrivent en Haïti dans des conditions déplorables : en guenilles, affamés, assoiffés, victimes de mauvais traitements physiques et/ou psychologiques. La plupart d'entre eux ont été détenus, pendant deux ou trois jours, sans manger ni boire. Violences physiques, agressions sexuelles, perte des biens et des salaires figurent parmi les principaux abus. On peut trouver des cas précis dans le rapport du GARR. En Haïti, il n'y a aucune structure ou programme de l'Etat pour favoriser la réinsertion des rapatriés, notamment des femmes et des enfants.

Les demandeurs d'asile en République Dominicaine et de leurs familles. Dernière situation problématique pour les Haïtiens aux frontières, celle des demandeurs d'asile en République Dominicaine et de leurs familles. Dépourvus de papiers légaux et d'argent, ils ne sont pas reconnus comme réfugiés et, lorsqu'exceptionnellement ils le sont, aucun encadrement ni accueil ne leur est offert, ni par les

autorités ni par le HCR.⁴ Plus grave encore est la situation des migrants haïtiens et de leurs descendants dont la Junte Centrale Electorale dominicaine⁵ annule ou confisque les actes de naissance, sans procédure judiciaire, ou bien rejette les demandes de carte d'identité. On aboutit ainsi, selon les mots du rapport, à une sorte de « dénationalisation des personnes ». Le projet de réforme constitutionnelle en République Dominicaine semble aller vers un refus de donner la nationalité dominicaine aux enfants de migrants résidant illégalement sur le territoire dominicain, mais, là, nous dépassons les problèmes strictement frontaliers.

Les actions du GARR. Les 15 comités de droits humains appuyés par le GARR ont accueilli plus de 15000 personnes rapatriées en 2008. Pour alerter la population sur les enjeux et les risques de la migration, mais aussi sur les droits des migrants, le GARR développe régulièrement des programmes de formation permettant aux comités de former des « multiplicateurs ». Cette formation a touché les 15 comités des droits humains, des organisations communautaires et formé, en un an et demi, des « multiplicateurs en droits humains » qui ont animé plus de 500 séances de sensibilisation auprès de groupes de femmes, de jeunes et dans les écoles. A cela s'ajoute une centaine d'articles sur le site web (www.garr-haiti.org), des interviews, des émissions, des spots radiophoniques. Beaucoup de fêtes populaires ont été l'occasion de développer la réflexion sur les droits humains sociaux et économiques, sur la place des femmes et les violences qu'elles subissent. Il fournit une assistance légale aux victimes des violations des droits humains à la frontière (viols perpétrés par des Haïtiens et agressions contre des Haïtiens par des Dominicains) et aux réfugiés. Le GARR fait aussi tout un travail de recherche : sur la double nationalité, sur les causes du trafic, sur les dysfonctionnements du système haïtien d'état civil. Enfin, le GARR a effectué des activités de plaidoyer auprès des autorités sur les thèmes liés à la migration : état civil, lutte contre le trafic de personnes (notamment femmes et enfants) et respect des droits des migrants haïtiens en République Dominicaine. Le GARR a aussi participé à une table de concertation nationale à l'initiative du Centre œcuménique des droits humains.

Nous ne pouvons que soutenir le GARR dans son action et dans la demande adressée aux autorités des deux pays : celle de créer des mécanismes de dialogue et de concertation sur la migration et sur d'autres thématiques binationales, pour arriver, enfin, à des rapports basés sur le respect mutuel, la justice et la solidarité.

⁴ Haut Commissariat aux Réfugiés, instance onusienne

⁵ La Junte est chargée, d'organiser et diriger les élections. Elle est responsable, entre autres, du recensement de la population et du registre des étrangers résidant dans le pays.

✓ Un Opéra en Haïti, *Maryaj Lenglensou*, de Lucie

Hubert: L'auteur nous raconte la création et la réalisation

d'un projet d'opéra en Haïti, opéra entièrement noir et premier opéra haïtien, véritable prouesse artistique, technique et logistique. Au-delà de ce projet, c'est aussi une première rencontre avec Haïti et les Haïtiens qui est décrite entre ces lignes, des portraits de personnes rencontrées, d'émotions ressenties. Il est évident que Lucie Hubert a retenu autant, sinon plus, la recherche et la compréhension de l'Autre que la réussite d'un projet artistique. Editions Monde Global (alseg.ddc@free.fr), disponible à la Fnac, 25 euros, DVD (avec livret) : 20 euros.

L'ACTUALITE DU MOIS

Une rentrée difficile

Lundi 7 septembre, la rentrée est difficile: l'absentéisme important ne permet pas d'estimer précisément le nombre d'enfants scolarisés. La suppression du 14^{ème} mois pour les fonctionnaires et l'augmentation du prix des denrées alimentaires et du pétrole rendent plus problématique cette rentrée pour les familles. Des subventions gouvernementales, européennes et de la banque mondiale doivent permettre la scolarisation de nouveaux enfants et l'achat de manuels scolaires. Une priorité de la rentrée est l'encadrement et la pédagogie,

Par ailleurs, on déplore l'absence d'une véritable politique transversale d'accompagnement et d'encadrement en faveur de la jeunesse haïtienne (plus de 80% de moins de 20 ans sur une population d'environ 8 millions d'habitants). L'Université d'État d'Haïti n'offre pas assez de places pour accueillir les bacheliers qui souhaitent poursuivre leurs études. A la suite de violences d'étudiants protestataires, plusieurs universités ont fermé. Enfin, la part du budget national à l'alphabétisation encore faible: 0,0001% du budget national au lieu des 3% recommandés par l'ONU. Or des millions d'Haïtiens, surtout des femmes, sont analphabètes, ce qui les handicape en termes de citoyenneté et d'autonomie

Votes précipités

Les deux chambres ont fait preuve de précipitation, et ont négligé le débat de fond, en votant en faveur de l'opportunité de réviser la Constitution du 29 mars 1987 sans écarter les articles proposant deux mandats présidentiels successifs, l'ajournement pendant quinze jours des travaux du Parlement à l'initiative du chef de l'État et la suspension de certaines garanties relatives à la liberté de la presse. Pourtant, afin que le vote de l'amendement soit possible en janvier 2010, l'exécutif haïtien devrait organiser des élections avant la fin 2009, ce qui semble compromis à 3 mois de l'échéance, et nommer un président de la Cour de Cassation, poste non pourvu depuis 2004.

De plus, les députés ont adopté dans l'urgence lors d'une séance spéciale le dimanche 13 septembre, trois nouvelles lois portant sur la régularisation des frais scolaires, l'habeas corpus et la création d'une direction de police parlementaire.

Parallèlement, le Sénat a adopté, le jeudi 10 septembre, la loi fixant le salaire minimum journalier à 125 gourdes dans les industries d'assemblages et 200.00 gourdes dans les autres entreprises (1 euro = 58 gourdes).

Annulation de la dette bilatérale

Environ 12,6 millions de dollars – représentant la totalité de la dette d'Haïti envers le gouvernement américain – seront annulés, selon les termes d'un accord signé, le 18 septembre dernier. Haïti a rempli les conditions requises aux pays pauvres très endettés (PPTE) qui la qualifient à obtenir plus de 1 milliard de dollars d'allègement de sa dette. Cette remise de dette, conjuguée à d'autres mesures d'annulation de la dette multilatérale, aidera Haïti à réduire sa dette publique et lui permettra d'investir davantage dans le secteur social, espère l'ambassade américaine dans sa déclaration.

Commission d'enquête sur la Minustah

Des militants haïtiens et étrangers ont institué une commission internationale, chargée d'enquêter sur les exactions commises, dans le pays (viol, assassinats et autres violations de droits humains), par les militaires de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (Minustah). La nécessité du retrait des forces onusiennes est également envisagée, alors que le mandat de la Minustah sera prorogé à partir du 15 octobre 2009.

Des entrepreneurs étrangers en Haïti

Une douzaine d'investisseurs brésiliens évoluant principalement dans l'industrie du textile rencontrent, en septembre et octobre, des représentants de divers secteurs de la vie nationale. Ces entrepreneurs espèrent bénéficier des avantages offerts par la loi Hope II, laquelle accorde à l'industrie textile d'Haïti une plus grande flexibilité.

En attendant la création massive d'emplois escomptée, restent à connaître le cadre des infrastructures qui seront mises en place, les secteurs et les branches d'activités dans lesquels les choix d'investissements seront faits (télécommunications, électricité publique, environnement, sécurité - politique néolibérale ou développement durable ?).

L'association membre Ass'Hum nous transmet des nouvelles de leurs partenaires haïtiens suite à la mission effectuée en août 2009 :

Le projet de commerce équitable avec les Ateye de Veyret de broderies que Ass'Hum soutient (en partenariat avec l'association de Rhône-Alpes les Amis des Ateye de Veyret) est sur une bonne voie : les brodeuses sont désormais attentives à faire vivre une relation « commerciale » (et néanmoins solidaire) et non une relation d'assistanat. Le respect de leurs engagements (délais de fabrication, qualité...) est en progression, tandis qu'elles font preuves d'initiatives (proposition de nouveaux produits, recherche de structuration) et d'esprit critique (elles font part de leurs attentes envers leurs « clients » français). La présence régulière sur place d'Ass'Hum et surtout l'intervention d'une association tierce (une association de jeunes de Verrettes, impliquée dans l'appui organisationnel localement et par ailleurs soutenue par Ass'Hum, assure un suivi dans la communication et l'information des deux parties) a grandement facilité l'évolution de la relation et le tissage de liens de confiance.

La laiterie de Verrettes (soutenue en partenariat avec une autre association de Rhône-Alpes Cœur de Haïti) inscrite dans le programme Lèt Agogo

de Veterimed voit quant à elle, sa production augmenter progressivement et raisonnablement. Si le programme « cantines scolaires » du gouvernement est un important débouché, l'association des éleveurs de Verrettes, ATAD, a aussi trouvé des points de commercialisation pour sa gamme de produits et s'est lancée dans la production de fromages vendus à Port-au-Prince.

De nouvelles initiatives autour de **la transformation de fruits** ont également vu le jour à Verrettes, de façon surprenante, grâce à la laiterie. En effet, la laiterie a accepté d'accueillir l'organisation ATF et de lui faire bénéficier de son équipement (stérilisateur, thermomètres, cocottes-minutes, équipements électriques...), ce qui a permis la fabrication d'une première gamme de confitures. Ass'Hum a décidé d'encourager cette initiative en finançant l'achat d'un matériel propre à l'organisation, membre par ailleurs de l'ANATRAF. Aujourd'hui, ATF est particulièrement soucieuse de se structurer et de se former, d'avancer pas à pas pour améliorer ses productions et ses débouchés.

L'essentiel, c'est que les « petits » projets que nous soutenons, à l'image de nombreuses autres associations françaises, participent d'une structuration du tissu local par des forces locales haïtiennes.

- ✓ Du 8 au 11 octobre, Lille (59) : Semaine Haïtienne de Lille, organisée par la Communauté Haïtienne de Lille. De nombreuses projections de films et documentaires, expositions, pièces de théâtre, débats. Lieu: Cinéma L'Univers, rue Danton à Lille. Contact : Chantal Stuckens : c-stuckens2@wanadoo.fr
 - ✓ Du 13 au 24 octobre, Paris : Pièce de théâtre d'après le roman de Lyonel Trouillot, "Thérèse en mille morceaux" de Pascale Henry. Le portrait d'une femme, le récit d'une insurrection. Lieu : Théâtre de l'Est Parisien. 159 avenue Gambetta, 20è. Contact : 01 43 64 80 80
- (Pour l'actualité d'Haïti en France, nous soumettre des dates, rendez-vous sur www.collectif-haiti.fr, rubrique Agenda)*

HAÏTI EN FRANCE : AGENDA

LE COLLECTIF HAITI DE FRANCE - CHF

Rencontres régionales des associations franco-haïtiennes

Le mois de septembre est un mois de rentrée pour tous, le milieu associatif y compris. Ainsi plusieurs projets de renouvellement de rencontres entre associations franco-haïtiennes émergent, notamment à Rennes et Marseille. L'idée est d'organiser des journées conviviales d'information et d'échanges, rapprocher les expériences, comparer les besoins de chacun et chercher des solutions communes pour faire aboutir les actions de solidarité avec Haïti.

Les Collectifs régionaux Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes, quant à eux, poursuivent leurs actions

respectives de promotion de la culture haïtienne en France et initiative partagée de commerce équitable.

Soutien aux Haïtiens en situation irrégulière en Ile de France

Parce que s'intéresser au sort des Haïtiens en Haïti et indissociable de la question des Haïtiens en France, le CHF a organisé une rencontre en septembre avec d'autres associations franco-haïtiennes d'Ile de France pour identifier les actions communes réalisables afin d'améliorer la situation des Haïtiens en situation irrégulière ou en voie de régularisation. Des pistes ont été évoquées, reste à rassembler les forces vives. Si le sujet vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter !

Nouvelles Images d'Haïti est un bulletin du Collectif Haïti de France

21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris - Tél : 01 43 48 31 78

contact@collectif-haiti.fr / www.collectif-haiti.fr